



Communiqué de presse

SMACL Assurances et le Groupe MAIF se rapprochent pour créer une société d'assurance commune

Paris, le 27 septembre. Réunis en assemblée générale extraordinaire, vendredi 24 septembre dernier, les mandataires mutualistes représentants des sociétaires de SMACL Assurances ont approuvé la création avec le Groupe MAIF d'une société anonyme commune au service des collectivités territoriales.

Avec le soutien du Groupe VYV, SMACL Assurances a souhaité se rapprocher d'un acteur majeur de l'IARD partageant des valeurs communes afin de pérenniser son projet mutualiste fondateur.

La création de cette société d'assurance va lui permettre de bénéficier de l'appui d'un acteur référent sur le marché des associations avec une solvabilité renforcée, des produits financiers accrus et des coûts de réassurance optimisés. Ce rapprochement va garantir à l'ensemble des assurés de pouvoir bénéficier de la qualité de service MAIF couplée à l'expertise de SMACL Assurances dont tous les emplois seront pérennisés au sein de la SA.

Le Groupe MAIF accroît ainsi sa diversification et conforte son savoir-faire et ses ambitions de développement sur le marché B2B pour devenir le 1er assureur des collectivités territoriales et des associations ainsi qu'un acteur croissant sur les marchés de l'entreprise et de l'économie sociale.

SMACL Assurances SA sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2022 sous réserve de l'avis favorable des autorités de contrôle compétentes. Les fonctions de Président et Directeur Général de SMACL Assurances SA seront confiées respectivement à M. Jean Luc de Boissieu et à M. Patrick Blanchard.

A l'occasion de l'Assemblée Générale du 24 septembre, les dirigeants de SMACL Assurances et du Groupe MAIF ont pu exprimer leurs ambitions pour ce projet :

Pour Jean-Luc de Boissieu, président de SMACL Assurances : « *Ce projet permet à SMACL Assurances de sécuriser son accompagnement des grands risques des collectivités tout en préservant le modèle mutualiste fondateur. Nos mandataires et les équipes ont travaillé depuis un an pour rendre réalisable ce rapprochement. Nous aurons à cœur de préserver les intérêts de nos assurés et l'identité de SMACL Assurances.* »

Pour Dominique Mahé, président du Groupe MAIF : « *Ce projet est le fruit d'une longue histoire entre nos deux mutuelles et une affinité de valeurs qui nous permet de poursuivre une ambition commune au service de toutes nos parties prenantes, tout en conservant la singularité propre à chacune de nos entreprises.* »

Pour Pascal Demurger, directeur général du Groupe MAIF : « *Ce rapprochement permet au Groupe MAIF d'accélérer son développement dans l'activité B2B et d'élargir son offre pour répondre aux attentes des entreprises, des collectivités locales et des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de la mutuelle. Il s'inscrit ainsi dans sa volonté de fédérer le plus largement possible autour d'un impact positif sur la société et l'environnement.* »

À propos de SMACL Assurances

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels près de 18 000 collectivités et établissements publics, près de 70 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 56 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques).

www.smacl.fr   

A propos de MAIF

6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2020. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales. En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr   

Contact presse

SMACL Assurances

Laure Capblancq Dupé – l-capblancq@smacl.fr - 07.61.79.88.73

Groupe MAIF

Garry Menardeau – garry.menardeau@maif.fr – 06.29.37.10.99